

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 18 janvier 2020 à 18 h à la salle Léon Jaume - Pérussier
Roquebrune-sur-Argens**

Ordre du jour

Allocation d'ouverture du Président

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- 1 – Rapport moral et rapport général des activités 2019.
Perspectives d'avenir / Vote résolution n° 1.
- 2 – Rapport financier, exercice budgétaire 2019 (du 1.1 au 31.12.2019). Vote résolution n° 2.
- 3 – Budget prévisionnel 2020 – Vote résolution n° 3.
- 4 - Démission du CA (article 14) et élection des nouveaux membres – Vote résolution n° 4.
- 5 – Questions diverses.
- 6 – Clôture de l'assemblée par le Président.

125 personnes sont présentes ou représentées.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Début de l'assemblée générale à 18 heures.

Allocution d'ouverture du Président.

Madame DUMONT Joëlle, Conseillère Municipale référente pour les associations, représente la municipalité de Roquebrune-sur-Argens.

- 1 - Rapport moral et rapport général des activités 2019, perspectives d'avenir. Vote résolution n°1 :

- Robert MASSON présente le rapport moral du mandat écoulé, sur les activités 2019, les effectifs et les perspectives d'avenir. Chaque responsable de section présente son activité :
- Dominique POILLY sur la Gym,
- Antoinette PARMENTIER sur la Marche Nordique,
- Jocelyne VAN DER AA sur les sorties mensuelles, le Rallye Surprise et la sortie annuelle de la Pentecôte, avec la décision de ne pas faire de sortie pour la Pentecôte 2020 compte-tenu du nombre décroissant des participants d'année en année. Un questionnaire sera envoyé prochainement à tous les adhérents afin qu'ils nous donnent des idées sur l'orientation proposée à la place de cette sortie,
- Michèle FRUIT sur le loto,
- Jean-Luc HERMAN sur la journée porte ouverte à Vacancier Roquebrune Village.

Le Président tient à rappeler les rapports privilégiés avec l'ASCS. Puis il évoque les perspectives de la saison 2019/2020 avec un nouveau créneau obtenu à la salle de la mairie annexe de la Bouverie 3 vendredi sur 4, et rappelle que l'association propose 13 h de cours par semaine.

Roquebrune Sports a tenu un stand au Carrefour des Associations et a proposé une démonstration très appréciée. Des flyers très attrayants et explicatifs ont été distribués.

A l'issue des débats, le Président met aux voix la **1^{ère} résolution** sur le rapport général :

« L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport général avec le bilan du mandat 2019, le rapport des activités 2019 et les perspectives d'avenir, présenté au nom du Conseil d'administration, approuve les termes dudit rapport ».

Vote résolution n° 1 : approuvé à l'unanimité

- 2 - Rapport financier, exercice budgétaire 2019 (du 01/01/2019 au 31/12/2019). Vote résolution n° 2 :

Gérard Arnoux présente le rapport financier et donne les explications nécessaires sur les principaux postes. Le compte de résultat 2019 a été validé par les 3 Commissaires aux Comptes qui ont constaté que le solde au 31 décembre 2019 correspondait bien aux derniers relevés des comptes CCP et Crédit Agricole de l'association en date du 31/12/2019 et que les comptes des Sections étaient conformes.

Après discussion générale, le président met aux voix la **2^{ème} résolution** :

« L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes et avoir pris connaissance pour l'exercice 2019 (du 1.1 au 31.12) des comptes particuliers des sections sportives et des diverses animations, ainsi que du compte de résultat général de l'association avec un solde positif de 3 714,08 €, conforme aux montants précisés sur les relevés des comptes CCP et Crédit Agricole de l'association en date du 31/12/2019, les approuve sans réserve tels qu'ils sont présentés par le Bureau et le Trésorier général et donne Quitus à ces derniers de leur gestion ».

Vote résolution n° 2 : approuvé à l'unanimité.

- 3 - Budget prévisionnel 2020. Vote résolution n°3 :

Gérard Arnoux présente le budget prévisionnel pour l'année 2020.

« L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des explications communiquées par les Trésoriers, approuve le Budget prévisionnel de l'association qu'il présente pour l'année 2020, établi tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 47 910 €. Elle autorise le Président à solliciter les demandes nécessaires de subventions pour 2020 auprès des Collectivités publiques (Commune de Roquebrune, Conseil Général du Var, Conseil Régional PACA), de l'Etat (Ministère Jeunesse-Sports) et auprès des entreprises privées, pour l'organisation des diverses manifestations sportives, ainsi que pour le fonctionnement et les investissements des sections et de l'association ».

Vote résolution n° 3 : approuvé à l'unanimité.

- 4 - Démission du CA (article 14) et élection des nouveaux membres :

Sont démissionnaires : Mmes PARMENTIER, VAN DER AA, POILLY, HOUELIER, VANAQUER, FRUIT

MM. MASSON, ARNOUX, FLATTET, HERMAN, JULIET, DANCOINE, PRIARONE

Se représentent : Mmes PARMENTIER, VAN DER AA, POILLY, VANAQUER, FRUIT

MM. MASSON, ARNOUX, FLATTET, HERMAN, JULIET

Nouvelles personnes ayant fait candidature pour rejoindre le C.A. : Mmes MACHET, VILLAIN, MIRGUET, M. ROCHETTE, qui se présentent tour à tour à l'assemblée.

Le Conseil d'Administration se réunira dans les jours qui viennent pour élire le Bureau.

Vote résolution n°4 : approuvé à l'unanimité.

- 5 – Questions diverses :

Le Président constate qu'il n'y a pas de question.

- 6 – Clôture de l'assemblée par le Président :

Madame Joëlle DUMONT prend la parole pour encourager Roquebrune Sports à poursuivre son œuvre.

Monsieur Alain CLINCHARD, Président CD de Sports Pour Tous 83, nous a fait l'amitié de venir ce soir, et s'adresse à l'assemblée pour féliciter Roquebrune Sports pour son fonctionnement, ses actions et remarque la fidélité des adhérents à l'assemblée générale.

Plus personne ne demandant à s'exprimer, le Président clôture l'assemblée générale à 19 h 15 et invite tous les présents à participer à la galette des rois.

Certifié conforme

La Secrétaire, Michèle FRUIT

Le Président, Robert MASSON